

Leçon 1

Gouvernement et Démocratie



QUESTIONS GUIDES

- 1 Pourquoi avons-nous besoin du gouvernement?**
- 2 Comment les différents types de gouvernement se comparent-ils les uns aux autres?**
- 3 Pourquoi pourrait-on préférer vivre dans une démocratie plutôt qu'un autre type de système politique?**

APERÇU

Un gouvernement est composé de personnes et d'institutions chargées d'administrer le territoire, ses ressources et les personnes qui vivent à l'intérieur de ses frontières.

Dans cette leçon, les élèves découvriront différents types de gouvernance dans le cadre d'une activité de construction de tours. Par la suite, les élèves examineront le rôle du gouvernement et les différents types de gouvernement qui existent dans le monde. Dans le cadre de l'activité *Consolidation des acquis*, les élèves reviendront sur leurs apprentissages et s'interrogeront sur les concepts de gouvernement et de démocratie.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- reconnaître les dynamiques de pouvoir et comprendre les différentes formes de prise de décision (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- décrire la manière dont les institutions politiques affectent leur vie (Cadre d'éducation à la citoyenneté - Structures) ;
- comprendre l'impact du type de système gouvernemental canadien (l'importance de la pensée critique).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- analyser de quelles façons les gouvernements ou les groupes prennent des décisions et en identifier les conséquences ;
- analyser l'interconnexion des gouvernements et la façon dont ils affectent les individus et les sociétés ;
- expliquer le type de système gouvernemental que nous avons au Canada et ce que ça implique.

Liens avec le programme scolaire

ÉTUDES SOCIALES DE 5E ANNÉE

B3. expliquer les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté ainsi que le rôle des différents paliers et des différentes formes de gouvernement du Canada, incluant les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (ACCENT SUR : Importance)

B3.1 décrire des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne (p. ex., droit de vote pour tous, d'être à l'abri de la discrimination, de s'exprimer librement; responsabilité de respecter les droits d'autrui, de participer au processus électoral, et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans sa communauté).

B3.5 décrire différents moyens auxquels peuvent recourir les gouvernements pour solliciter l'appui ou l'opinion du public

Indications pour le personnel enseignant

- Vous pouvez utiliser et adapter les activités selon les besoins de vos élèves.
- L'activité d'introduction étant plus longue que d'habitude, peut être mise en œuvre séparément.

Matériel

- Matériel pour construire des tours (Lego, cure-dents et jujubes, ou des guimauves et du spaghetti sec)
- Tableau-papier
- Diaporama 1
- Vidéo « Gouvernement et démocratie »
- Cartes d'orientation imprimées et découpées (Activité 1.1)
- Les activités 1.2, 1.3 et 1.4 en format numérique ou papier. Tous les documents en format numérique, les vidéos et les diaporamas sont disponibles sur le site Web du programme.

Introduction

Activité : la plus haute tour

1. Créez au moins quatre groupes de quatre à six élèves chacun.
2. Expliquez l'objectif de l'activité (construire la plus haute tour possible) et fournissez à chaque groupe le matériel nécessaire. Vous pouvez utiliser des Lego, des cure-dents et des jujubes, ou des guimauves et des spaghetti secs. (Exemple de vidéo en anglais : [Build a Spaghetti Tower Challenge, Holmes + Holmes](#) et en français : [Le défi guimauves](#))

3. Remettez à chaque groupe une carte de l'Activité 1.1, qui définit la dynamique de groupe. Les élèves doivent construire la tour la plus haute en suivant les instructions décrites sur leur carte. Il y a quatre possibilités :

- *Équipe de 1 (dictature)* – Une seule personne est responsable et prend toutes les décisions sans écouter les idées des autres membres du groupe. Elle peut accomplir la tâche toute seule, ou demander à des personnes de l'aider. Elle peut également demander aux autres membres du groupe de quitter la table si elle le souhaite. La personne responsable est l'aînée du groupe.
- *Équipe de 2 (oligarchie)* – Seules deux personnes travaillent ensemble sur la tâche. Personne d'autre. Ces deux personnes sont : la personne la plus petite du groupe et un.e élève qu'elle peut choisir.
- *Équipe formée de l'ensemble des élèves, avec des rôles (démocratie)* – L'ensemble des membres du groupe participe à la tâche. Il leur faut choisir qui dirige le groupe et déterminer les différents rôles en fonction d'un consensus ou de la règle de la majorité.
- *Équipe formée de l'ensemble des élèves, sans rôles (anarchie)* – La totalité des membres du groupe participe à la tâche, mais il n'y a pas de rôles ni de planification préalable de la tâche.

4. Donnez aux groupes deux minutes pour la planification de la tâche et trois minutes pour la construction. Si le temps le permet, les élèves peuvent changer de groupe afin d'essayer de travailler dans différentes équipes. Vous aurez alors besoin de plus de matériel.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Si le temps le permet, faites circuler les élèves entre les différents groupes pour leur donner l'occasion de découvrir plus d'un scénario. N'oubliez pas que vous aurez besoin de plus de matériel.

5. Donnez aux élèves le temps de réfléchir à leur expérience en groupe. Quels sont les avantages et les inconvénients du style de gouvernance et de la collaboration avec le groupe? Qu'ont ressenti les jeunes en travaillant dans leurs équipes respectives ?
6. Demandez aux élèves de se déplacer dans la classe pour évaluer chaque tour construite et comprendre le style de collaboration de groupe mis en place. Ensuite, demandez à chaque groupe de résumer son expérience.
 - Qu'est-ce qui a permis la réussite ou l'échec du processus de construction?
 - Qu'ont ressenti les élèves en travaillant dans leurs équipes respectives et pourquoi?

7. Dans le cadre d'une discussion en classe, passez en revue les facteurs qui contribuent à une expérience positive et négative lors du travail en groupe. (Vous pouvez fournir des copies d'un tableau à deux colonnes pour prendre des notes. Voir l'Activité 1.2)

Activités

1. Discutez du concept de gouvernement et de l'importance des règles et des lois en société. Les questions se trouvent dans le Diaporama 1.

Questions guides :

- Pourquoi avons-nous un gouvernement? Quel est le rôle du gouvernement?
- Quels sont les types de services fournis par le gouvernement (p. ex. éducation/écoles, routes et autoroutes, soins de santé/hôpitaux, transport en commun)?
- Que se passerait-il s'il n'y avait pas de gouvernement chargé de créer les lois et de garantir l'ordre dans la société? (Faites le lien avec l'activité d'introduction)

2. À l'aide de la vidéo « Gouvernement et démocratie » et du Diaporama 1, passez en revue certains types de gouvernement de base et voyez comment vous pouvez les comparer (p. ex. distribution des pouvoirs, sélection des chef.fe.s, accès au pouvoir, droits individuels).

- Dictature
- Oligarchie
- Démocratie
- Monarchie
- Monarchie constitutionnelle

3. En équipes de deux, demandez aux élèves de comparer différents types de gouvernement en fonction de plusieurs caractéristiques (Activité 1.3). Revoyez ensuite les réponses en classe.

Consolidation des acquis

Demandez aux élèves de remplir la carte de réflexion (Activité 1.4). Vous pouvez vous en servir pour structurer les discussions ultérieures.

- Vivre dans une démocratie veut dire...
- Une question que je me pose encore sur le gouvernement ou la démocratie est...



SUIVI DE L'APPRENTISSAGE

SECTION	QUESTIONS GUIDES
Introduction	<p>Est-ce que les élèves peuvent comprendre l'importance d'avoir une voix ou de participer activement à un groupe?</p> <p>Est-ce que les élèves peuvent reconnaître les facteurs qui contribuent à un processus positif ou négatif lors du travail en groupe?</p>
Activités	<p>Est-ce que les élèves comprennent le rôle du gouvernement?</p> <p>Est-ce que les élèves peuvent comparer et analyser différents types de gouvernement?</p>
Consolidation des acquis	<p>Est-ce que les élèves peuvent reconnaître l'importance de vivre en démocratie?</p>

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Plans pédagogiques individuels	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un vocabulaire que les élèves peuvent comprendre facilement. • Présenter les vidéos et le vocabulaire au début de la leçon (gouvernement, dictature, oligarchie, démocratie, monarchie constitutionnelle). • Établir un lien avec des connaissances et des intérêts déjà acquis. <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les élèves à penser globalement et à établir des liens avec leur apprentissage. • Modifier les termes et les tâches pour inclure une terminologie plus stimulante et davantage axée sur les intérêts des élèves.
Apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les termes et les définitions à l'avance (gouvernement, dictature, oligarchie, démocratie, monarchie constitutionnelle). • Permettre aux élèves de regarder les vidéos à l'avance et s'assurer que les sous-titres sont activés dans les vidéos. Mettre la vidéo sur pause après la présentation de chaque type de gouvernement. • Encourager les élèves allophones à établir des liens avec d'autres langues.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter différents exemples de pays dans le monde pendant les discussions. • Inclure des pays et des cultures qui sont pertinents pour vos élèves. • Faire preuve d'ouverture quant aux différents points de vue de vos élèves.
Accessibilité et accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous enseignez à distance, envisagez de remplacer l'activité d'introduction par un exercice de prise de décision. • Songez à utiliser les activités en format numérique.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Un **gouvernement** est composé de personnes et d'institutions chargées d'administrer le territoire, ses ressources et les personnes qui vivent à l'intérieur de ses frontières. Plusieurs types de gouvernement existent dans le monde.

On peut comparer les gouvernements en fonction de leur modèle de gouvernance, du nombre de personnes qui ont accès au pouvoir, des droits et des libertés accordés aux citoyens et à l'existence de la règle de droit (les lois sont appliquées également, équitablement et uniformément).

Une **autocratie** est une forme de gouvernement où le pouvoir politique est concentré entre les mains d'une personne qui gouverne sans restriction. Il n'y a pas de règle de droit, et on ne consulte pas les citoyens sur les décisions et les affaires du pays. Une autocratie peut être une dictature ou une monarchie absolue.

Dans une **dictature**, la personne ou le groupe dirigeant exerce son pouvoir grâce au contrôle des mouvements de masse, du parti politique ou de l'armée. Les dictatures émergent souvent à la suite de renversement de l'armée (aussi appelé coup d'État). Le pouvoir est alors maintenu sans consentement de la population par un État à parti unique où l'opposition politique est interdite. Les dictatures limitent généralement les droits civils et politiques individuels, et il n'y a pas de médias indépendants.

Le terme **autoritarisme** est parfois employé pour désigner des dictatures. Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population, sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique.

L'**oligarchie** est une forme de gouvernement où l'autorité est entre

les mains de quelques personnes ou familles puissantes. Les personnes qui vivent sous un régime oligarchique ont généralement certains droits et libertés.

La **monarchie** est une forme de gouvernement où un-e monarque (le roi ou la reine) détient le pouvoir politique. Ce pouvoir est hérité et il ne prend fin qu'à la mort ou à l'abdication des souverains. Le pouvoir des monarques peut varier. Dans une **monarchie absolue**, la monarchie conserve la totalité des pouvoirs politiques et règne sur l'État et le peuple, alors que dans une **monarchie constitutionnelle**, ce pouvoir est de nature plus symbolique. Dans une monarchie constitutionnelle, le pouvoir du monarque est limité par la constitution, qui englobe les principes et les lois d'une nation ou d'un État et qui définit les pouvoirs et les fonctions du gouvernement, tout en garantissant certains droits à la population. Dans une monarchie constitutionnelle, il y a un gouvernement élu démocratiquement, dirigé par un-e chef.fe ; et la monarchie demeure à la tête de l'État et se manifeste lors de fonctions cérémoniales.

Une **démocratie** est un type de gouvernement où la majorité des citoyens participe aux décisions politiques. Dans une démocratie directe, les citoyens votent pour ou contre des propositions ou des lois particulières. Dans une démocratie indirecte ou représentative, les citoyens élisent des représentants politiques qui prennent les décisions en leur nom. Dans les pays démocratiques, les citoyens ont des droits civils et politiques protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association, et le droit de participer à des élections libres et équitables et à se présenter à des postes politiques. Il existe différents types de démocraties représentatives dans le monde.

Une **république** est un État souverain, un pays ou un gouvernement sans monarchie, où l'ensemble des membres du gouvernement sont élus (y compris la chef.fe d'État), et le gouvernement élu démocratiquement détient tous les pouvoirs politiques. Comme dans une monarchie constitutionnelle, le gouvernement exerce le pouvoir selon la règle de droit et a souvent une constitution.

Une **démocratie de consensus** fait appel à un modèle décisionnel fondé sur le consensus dans l'élaboration des lois et vise une approche plus collaborative et inclusive en tenant compte d'un vaste éventail d'opinions, par opposition à la règle de la majorité. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont tous les deux un gouvernement de consensus où le pouvoir politique appartient à un groupe de personnes sans aucune affiliation politique.

Le système politique du Canada est une **démocratie parlementaire** et une **monarchie constitutionnelle**. Nous élisons des membres pour nous représenter au Parlement fédéral et dans les différentes assemblées législatives provinciales et territoriales. Le parti politique ayant le plus grand nombre de représentants élus forme le gouvernement. Le monarque britannique, le Roi Charles III, est notre chef d'État, représenté par la gouverneure générale à l'échelon fédéral. Chaque action du gouvernement est entreprise au nom du Roi, mais le pouvoir qui sous-tend chacune de ces actions repose sur le peuple canadien, par l'intermédiaire de la Constitution. La Constitution du Canada est le principal document juridique du pays et il englobe des lois, les décisions des juges, des ententes entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les traditions, et nos droits civils et juridiques (la *Charte canadienne des droits et libertés*).